

Prix des carburants L'UDES demande au Premier ministre de soutenir les secteurs les plus exposés

Face à l'augmentation des coûts du pétrole, l'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire interpelle le Premier ministre dans un courrier, sur l'enjeu vital de soutenir de manière ciblée les secteurs d'activité au service des Français les plus vulnérables. L'UDES fait des propositions concrètes de mesures à prendre rapidement.

La hausse des prix des carburants exerce une pression croissante sur de nombreux secteurs de l'économie. Pour les employeurs de l'économie sociale et solidaire (ESS), cette évolution revêt un caractère particulièrement critique.

« Une part significative des activités de l'ESS repose sur des déplacements quotidiens indispensables : aide et soins à domicile, accompagnement des publics fragiles, transport solidaire, collecte et recyclage, ou encore logistique territoriale. Ces missions de proximité sont au cœur de la cohésion sociale et territoriale. L'Etat a le devoir de veiller à ce que les Français et en particulier les plus vulnérables continuent d'avoir accès à ces services », déclare David Cluzeau, le président de l'UDES.

De la responsabilité des pouvoirs publics sur les coûts des prestations

Ces entreprises cumulent plusieurs contraintes structurelles : des marges très limitées, une forte intensité en mobilité, et, surtout, une capacité quasi inexistante à répercuter les hausses de coûts, du fait de tarifications administrées ou encadrées. Dans de nombreux cas, les prix des prestations sont fixés par les pouvoirs publics, notamment les Départements pour le secteur médico-social.

Dans ce contexte, l'augmentation du coût des carburants ne constitue pas seulement un surcoût conjoncturel. Elle **fragilise directement l'équilibre économique des structures concernées** et, à terme, la continuité même des services rendus à nos concitoyens les plus vulnérables.

Au-delà des enjeux économiques, c'est donc bien la capacité de notre pays à garantir un accès équitable aux services essentiels sur l'ensemble du territoire qui est en jeu.

Face à cette situation, il apparaît nécessaire d'engager rapidement des mesures adaptées.

L'UDES propose des mesures immédiates

Plusieurs leviers peuvent être mobilisés pour les secteurs les plus exposés :

- **la mise en place de dispositifs de compensation ciblés**, notamment pour l'aide à domicile et le transport solidaire ;
- **l'intégration systématique de clauses d'indexation** des coûts de transport dans les mécanismes de tarification publique ;
- **un accompagnement renforcé des transitions** vers des mobilités moins dépendantes des énergies fossiles, en tenant compte des contraintes spécifiques des structures de l'ESS ;
- **une concertation rapide** avec les représentants des employeurs de l'ESS afin d'identifier les meilleures réponses opérationnelles.

L'ESS représente aujourd'hui une part essentielle de l'économie française, tant par son poids en emploi (14 %) que par son rôle structurant dans les territoires. Elle ne peut absorber seule un choc exogène de cette nature sans conséquences durables.

L'UDES se tient à la disposition du Premier ministre et du Gouvernement pour échanger sur ces enjeux et contribuer à l'élaboration de réponses adaptées aux besoins du monde économique.

UDES - L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire est la seule organisation patronale représentative des employeurs de l'ESS. Elle regroupe 21 groupements et syndicats d'employeurs, représentatifs dans 15 branches et secteurs professionnels. L'UDES défend et exprime les intérêts de l'ensemble des employeurs de l'ESS (associations, mutuelles, coopératives, fondations) soit plus de 220 000 entreprises employant près de 2,7 millions de salariés. Plus d'informations sur www.udes.fr